Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 115 (1989)

Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Conseil municipal de Zoug	Logements, Hertizentrum, Zoug, CP	Architectes demeurant ou établis en Suisse centrale ou dans les districts d'Affoltern (ZH) ou de Muri (AG) ainsi qu'originaires du canton de Zoug	29 sept. 89 (30 juin 89)	
Commune d'Oberrohrdorf- Staretschwil (AG), Steig-Immobilien AG	Construction «Ring» au centre du village d'Oberrohrdorf, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Baden avant le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de la commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil		
Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, commune de Flüelen, canton d'Uri, CFF, compagnie de navigation sur le lac des Quatre-Cantons	«Weg der Schweiz» (700° anniversaire de la Confé- dération, 1991), CP	Architectes et architectes paysagistes de nationalité suisse de même que ceux établis ou domiciliés en Suisse depuis au moins le 1er janvier 1989	29 sept. 89	
Paroisse évangélique- réformée de Thoune/BE	Centre paroissial, Thoune- Allmendingen, CP	Architectes établis ou domiciliés à Thoune depuis le ler janvier 1987 ou originaires de Thoune	13 oct. 89	
Commune de Wald/ZH	Extension de l'école de Wald, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Hinwil depuis le 1er janvier 1989 ou originaires de la commune de Wald		
Ville de Brigue-Glis, commune de Naters, canton du Valais, chemin de fer Furka- Oberalp, CFF, PTT	Construction de la gare de Brigue, CP	Architectes de nationalité suisse ou établis ou domi- ciliés en Suisse depuis le 1er janvier 1989 ainsi que les architectes établis dans la province italienne de Novare	27 oct. 89	12/89 B 98
Commune d'Ecublens/VD	Centre communal au lieudit «Le Croset», CP	Architectes établis dans les districts de Morges et de Lausanne au 1er janvier 1989 et reconnus par l'Etat de Vaud	10 nov. 89 (nouveau 15 août 89)	14/89 B 123
Comune di Cavigliano/TI destinata alle attrezature pubbliche, PI	Pianificazione della zona	Architectes inscrits à l'OTIA, établis ou domiciliés dans les districts de Locarno ou du val Maggia au moins depuis le 1er janvier 1989		
Office fédéral des constructions, Berne		Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre cantonal avant le ler janvier 1989, architectes inscrits au REG A ou B avant le ler janvier 1989		13/89 B 108
Commune de Locarno	Riassetto dell'area Piazza Grande – Largo Zorzi – Giradini Rusca	Architectes inscrits à l'OTIA, établis au Tessin au moins depuis le ler janvier 1989 et architectes tessinois de l'extérieur professionnellement qualifiés	1er déc. 89 (21 juil. 89)	
Municipalité de Bussigny/VD	Centre de Bussigny, VD	Architectes établis dans le canton de Vaud avant le ler janvier 1989 et reconnus par le Conseil d'Etat	Nouveau 14 février 90	17/89 B 142
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Mas- sagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Can- tone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	
Ville d'Olten	Ecole médico-pédagogique, Olten, CP	Architectes originaires du canton de Soleure ou établis dans le canton depuis le 1er janvier 1988	8 déc. 89 (dès le 29 mai 89)	
Commune de Baar/ZG	Maison de retraite, St Martinspark, Baar, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Zoug depuis le 1er janvier 1988 ou originaires de la commune de Baar	15 déc. 89 (dès le 1er juin 89)	
Etat du Valais Service des bâtiments	Centre sportif cantonal à Steg, Haut-Valais, CP	Architectes établis depuis le ler janvier 1989 et architectes valaisans domiciliés en Suisse	10 janv. 90 (31 juill. 89)	suit
Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acro- pole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du ler mai 1989	31 janv. 90 (15 juill. 89)	13/89 B 109

République et canton du Jura, Service des constructions		Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le ler janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	13/89 B 108
Ville de Thoune, canton de Berne, Gesellschaft Areal Scheibenstrasse, Thoune	Scheibenstrasse, Thoune, CI	Architectes établis ou domiciliés depuis le ler janvier 1988 dans le canton de Berne ou originaires du canton ainsi que 11 bureaux d'architectes suisses invités	15-16/ 89 B 134

Nouveau dans cette liste

Commune de Malans/GR	scolaire, aménagement du	Architectes établis ou domiciliés dans le Rheintal 17 grison ou originaires de cette région (limites: (1 Fläsch-Reichenau-Tamins)	
Expositions			

Neuendorf/SO	Lotissement «Im Dorf- kern»	Ancienne halle de gymnastique, Neuendorf, du 8 au 17 septembre, 18 h. 30 à 20 heures (semaine), 9 h. 30 à 11 h. 30 (samedi-dimanche)
Société de Banque Suisse, Bienne		Halle des guichets SBS, place Centrale, Bienne, du 31 août au 15 septembre, 8 h. 15 à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 17 h. 30 (jusqu'à 19 heures le jeudi)

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

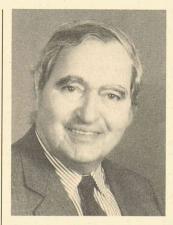
Actualité

Journée polytechnique 1989: vingtième anniversaire

Une malencontreuse collision de calendrier entre l'EPFL et la SIA a empêché la rédaction d'IAS d'assister le vendredi 19 mai à la Journée polytechnique 1989 à Lausanne, ce que nous avons beaucoup regretté et qui a causé ce retard dans la parution des présentes lignes. En effet, cette manifestation, placée sous le signe du 20e anniversaire de l'accession de l'EPUL au statut fédéral, a connu un lustre particulier - au point de bénéficier du même temps magnifique que les Journées SIA, à 60 km de là.

Notons qu'aucun nuage n'a résulté de cette coïncidence de date, puisque le président de l'EPFL, M. Bernard Vittoz, était à Genève lors de l'assemblée des délégués de la SIA pour y recevoir la distinction de membre d'honneur. L'excellente fréquentation des deux manifestations simultanées montre que nos professions sont à même de se mobiliser à bon escient.

Les Journées «Portes ouvertes» de l'EPFL ont de surcroît



M. Maurice Cosandey.

fait la preuve de l'intérêt que le public manifeste pour la science et la technique, lorsqu'on lui donne l'occasion de satisfaire sa curiosité.

La Journée polytechnique a été marquée par un important exposé de M. Vittoz, faisant le bilan de vingt ans et présentant les perspectives actuelles, plus prometteuses que jamais.

Le grade de docteur honoris

causa a été décerné à MM. Maurice Cosandey, Jean-Pierre Pradervand et Jacques-Louis Lions.

C'est M. Cosandey qui, le premier, a présidé dès 1969 l'Ecole polytechnique devenue fédérale, avant d'accéder à la présidence du Conseil des Ecoles polytechniques, qu'il a assumée avec distinction jusqu'en 1987. C'est notamment dans cette période que les EPF ont été soumises à l'(inévitable) examen Hayek, qui aura au moins eu le mérite de faire accorder 50 postes supplémentaires à l'EPFL. On ne présente évidemment pas M. Cosandey à nos lecteurs, qui ont eu à de nombreuses reprises l'occasion



M. Jean-Pierre Pradervand.



M. Jacques-Louis Lions.

de lire ses contributions dans nos colonnes.

M. Pradervand, en tant que conseiller d'Etat du canton de Vaud chargé du Département de l'instruction publique et des cultes, a été l'un des principaux artisans de la reprise de l'EPUL par la Confédération ainsi que du regroupement de l'EPFL et de l'Université de Lausanne sur le site d'Ecublens – naguère destiné à la construction d'un aéroport qui n'a jamais été réalisé.

Le mathématicien français Jacques-Louis Lions est notamment professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences, président du Centre national d'études spatiales -